

Intervention de Jean-Christophe DEBERRE¹
Directeur des politiques de développement

7^{ème} Forum international sur les perspectives africaines
Session de clôture « remarques conclusives »
Paris, le 5 juin 2007

Mesdames et Messieurs,

Avant d'aborder le thème central de cette journée, l'eau, je tiens à remercier les deux institutions qui nous rassemblent aujourd'hui, l'OCDE et la BAD, de m'avoir invité à prendre la parole ici.

L'OCDE et la BAD ont accompli ensemble un itinéraire remarquable jusqu'à cette 7^{ème} édition des Perspectives économiques en Afrique. Je tiens à souligner que la France encourage ce processus. Nous sommes très favorables à la poursuite du projet, en partenariat BAD-OCDE.

J'en viens au sujet central. Permettez-moi d'exprimer le plaisir que j'éprouve à « partager les bénéfices », pour m'approprier cette belle expression du monde de l'eau, de cette journée et de cette publication dont le thème transversal est, je le salue, **l'eau et l'assainissement**. L'eau et l'assainissement sont, on ne le dira jamais assez, au cœur des OMD et conditionnent largement leur atteinte, et je tiens ici à saluer le rôle crucial que la Banque africaine de développement joue dans ce secteur, sous l'impulsion de son Président Donald Kaberuka.

Vous le savez (*et le Directeur général de l'Agence française de développement, M. Jean-Michel Séverino, l'a parfaitement illustré*), l'eau est l'une des priorités de la coopération française. Tirant les leçons de son expérience nationale et européenne, la France a développé une politique de coopération active et diversifiée dans le domaine de l'eau, qui concerne aujourd'hui plus de cent pays. De nombreux acteurs y sont engagés : Etat, Agence française de développement, collectivités locales, entreprises, agences de l'eau, associations professionnelles, organismes de recherche et ONG. L'ensemble de ces acteurs vient d'ailleurs de se fédérer dans le **Partenariat français de l'eau** afin de participer de façon coordonnée et efficace aux grandes questions et événements internationaux y relatifs. La France entend l'appel à une mobilisation accrue que le représentant de la Banque africaine de développement a fait dans son intervention. Dans la foulée de la conférence

¹ DGCID/DPDEV/P et /S, le 01.06.07

internationale sur l'initiative eau et assainissement en milieu rural en avril 2005, la France s'était engagé en bilatéral pour 40 millions d'euros sur le fonds fiduciaire mis en place par la BAD. Elle s'est en particulier fixé pour objectif spécifique de contribuer, au travers de son aide bilatérale, à l'accès à l'eau et à l'assainissement de 9 millions de personnes en Afrique d'ici 2015

Après les excellents exposés et riches débats de cette journée, je ne reviendrai pas **sur l'importance cruciale du rattrapage de l'assainissement, de l'accès aux services des populations défavorisées et de la gestion intégrée des ressources en eau**. J'insisterai en revanche sur un autre sujet important, transversal et qui touche nombre des recommandations formulées dans la présentation de l'OCDE. Je veux parler du **suivi et de l'évaluation** de l'accès à l'eau et à l'assainissement, au travers notamment d'indicateurs de résultat et d'impact. La Coopération française s'y investit, dans l'objectif d'une plus grande efficacité et durabilité des interventions de tous les acteurs pour atteindre les OMD.

Un dispositif de suivi évaluation permet de mesurer les progrès accomplis, mais là n'est pas son seul intérêt. En effet, c'est avant tout un outil de gestion, **tourné vers l'action**, qui permet notamment :

- d'aider à la définition des politiques publiques d'accès à l'eau et à l'assainissement,
- de mettre en adéquation les besoins réels et les investissements nécessaires,
- de mesurer la cadence des réalisations sur le terrain,
- de pérenniser les infrastructures grâce à un suivi régulier qui facilitera la programmation des opérations de maintenance,
- de favoriser le dialogue, la coordination et l'harmonisation entre les acteurs dont les partenaires techniques au développement,
- de justifier la contribution financière des différentes parties prenantes, Etat, collectivité locale et usagers.

Par ces actions, il concourt à améliorer la gouvernance de l'eau au niveau national et régional, condition nécessaire à une augmentation significative des investissements. De nombreux pays africains se sont d'ores et déjà engagés vers la mise en place de tels mécanismes de suivi et évaluation. Pour ces pays, des résultats tangibles ont permis de grandes avancées dans leurs politiques sectorielles. Je mentionnerai par exemple le Mali, qui a mis en place depuis plusieurs

années des outils pour l'aider à conduire un suivi évaluation du service public de l'eau et mesurer l'état d'avancement des objectifs que l'Etat s'est fixés.

Pour la France, le suivi et évaluation a deux objectifs spécifiques importants.

Le premier objectif consiste à mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. Aujourd'hui, les efforts des bailleurs de fonds sont réels mais seuls les montants investis sont calculés et publiés, et non les résultats en terme de nombre de personnes dont l'accès à l'eau et à l'assainissement est fourni. Il en va de même pour l'impact en terme de santé des populations ou de croissance économique. Ces résultats et ces impacts doivent être mesurés pour que les bailleurs puissent fournir des efforts là où les problèmes sont les plus importants. Ces données sont également importantes pour procéder à des comparaisons de performance, notamment en matière de gouvernance des services d'eau et d'assainissement. Le secteur de l'eau pourrait d'ailleurs s'inspirer de l'exemple très intéressant du mécanisme de revue par les pairs initié par l'Union africaine dans le cadre du NEPAD.

Le deuxième objectif consiste à renforcer la confiance des divers partenaires au niveau local : les usagers ne consentiront à rémunérer le service rendu, dans la durée, que s'ils savent à quoi sert leur contribution financière. Cela est également vrai pour les bailleurs de fonds. Il faut encourager les évaluations indépendantes pour créer la confiance et encourager les investissements. La communication des résultats est enfin essentielle pour rendre des comptes aux contribuables qui alimentent les budgets d'aide.

Pourtant, si le suivi et l'évaluation sont des piliers de la gouvernance, il en sont encore les parents pauvres. Il faut donc renforcer les systèmes existants aux niveaux local, national, régional et mondial. La France s'y emploie, notamment aux côtés de ses partenaires africains, Conseil des ministres africains chargés de l'eau et Banque africaine de développement. Je salue leur ambitieuse initiative, que nous soutenons, notamment à travers la Facilité africaine de l'eau. Grâce à l'AFD, la France met également en place un instrument de suivi de l'efficacité de ses opérations pour rendre compte de ses engagements.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'aborder rapidement un autre point crucial, celui de **la formation professionnelle aux métiers de l'eau et de l'assainissement**. Comme l'a si bien rappelé le Président du Conseil

mondial de l'eau, M. Loïc Fauchon, lors de l'ouverture du dernier Forum de Mexico, « le monde a besoin annuellement de dizaines de milliers de techniciens et de gestionnaires capables de faire fonctionner les services de l'irrigation, de distribution d'eau ou de l'assainissement ». En effet, pour assurer la pérennité de ces infrastructures et des services, les compétences en gestion, exploitation et maintenance sont à développer. Des efforts considérables restent à produire, que ce soit dans la formation permanente et continue des personnels en place ou la formation initiale diplômante. A cet égard, je tiens à souligner ici le travail accompli par **2IE, l'Institut international d'Ingénierie de l'Eau et de l'environnement**, basé à Ouagadougou, établissement inter Etats qui regroupe 14 pays africains, qui a déjà formé des milliers d'ingénieurs et de techniciens et qui s'organise pour mettre désormais son expérience au service du continent entier, en lien avec les institutions financières telles que l'AFD, la BAD ou la Banque mondiale.

Mesdames et messieurs,

L'OCDE, sur l'impulsion de son Secrétaire général, M. Angel Gurría, renforce son action dans le secteur de l'eau, en cohérence avec les acteurs, institutions et initiatives existants. Nous nous réjouissons de cette orientation, que nous accompagnons, notamment en pilotant le groupe de réflexion sur le financement.

Permettez-moi de conclure en vous rappelant que dans le cadre et pour la mise en oeuvre des OMD pour l'eau et l'assainissement, la France conduit une politique de coopération profondément renouvelée et amplifiée. Elle reste fidèle à cet engagement constant, particulièrement en Afrique, et se donne les moyens d'actions nécessaires pour apporter sa juste contribution au développement.

Je vous remercie./.